



LORS du dévoilement de la maquette de l'école régionale polyvalente de Sorel. La cérémonie qui s'est déroulée samedi après-midi à l'hôtel de ville de Sorel, en présence de centaines de personnes venant des quatre coins du territoire de la Régionale Carignan, était présidée par le député de Richelieu, M. Maurice Mar-

tel. En avant-plan, de gauche à droite, M. Fernand Lefebvre, président de la commission scolaire régionale Carignan, M. Jean-Jacques Poliquin, maire de Sorel et M. Maurice Martel. A l'arrière-plan, à gauche de la religieuse, Mme Poliquin, mairesse de Sorel.

Dévoilement de la maquette de l'école polyvalente

"Cessons de critiquer et collaborons avec les autorités scolaires" — M. Martel

SOREL (L.B.) — "Il faut à tout prix qu'on cesse de critiquer les transformations qui s'effectuent dans l'enseignement chez nous et qu'on s'applique plutôt à collaborer avec les autorités concernées pour discuter des problèmes et tenter d'apporter des remèdes aux besoins qui se font sentir". C'est ce qu'a déclaré samedi après-midi, le député de Richelieu à l'Assemblée législative, M. Maurice Martel, qui a présidé au dévoilement de la maquette de l'école secondaire régionale et polyvalente de Sorel.

Le député, sans nommer personne, faisait sans doute allusion aux critiques faites depuis plusieurs mois à l'endroit de la Commission scolaire régionale Carignan, des principaux officiers de cette régionale, du comité de planification, du comité de cevis pédagogique, du conseil régional d'éducation.

"Nous avons ici une régionale, a ajouté M. Martel, nous avons des Associations Parents-Maitres et des organismes valables, qui ont un rôle primordial à jouer dans ce développement de l'éducation".

Ces gens qui se consacrent à ces organismes d'une façon bénévole sont la cible d'attaques et de critiques, qui pour la plupart du temps ne sont pas fondées.

M. Martel a suggéré aux gens d'assister aux réunions pédagogiques, aux rencontres avec les corps intermédiaires, pour discuter des problèmes et faire des critiques constructives pour apporter des solutions.

Changements nécessaires

Le député de Richelieu a demandé de ne pas s'enrager de

vant les développements et les chambardements actuels dans le domaine de l'éducation. "Il faut être réalistes et chercher plutôt à collaborer avec ceux qui sont chargés d'appliquer de nouvelles méthodes d'enseignement".

Ces changements dans le domaine de l'éducation ne sont pas dus à un groupe de personnes ni à quelques organismes, "mais sont amenés par les développements de la Société, tout simplement", a dit M. Martel.

Il y a eu certaines transformations au cours des 25 dernières années, "mais là, nous sommes rendus à un point où l'on doit accélérer ces transformations, pour assurer une éducation qui soit réellement à la hauteur de 1967, c'est-à-dire qui suivra les autres développements que nous avons connus dans le domaine scientifique, par exemple", a ajouté le député de Richelieu.

M. Martel a invité les parents, les enseignants et les commissaires d'écoles à unir leur action "pour continuer d'accélérer cette marche vers

une nouvelle éducation qui est nécessaire dans un pays qui évolue".

\$1 milliard

Le député de Richelieu a rappelé que le dernier budget du gouvernement met l'accent sur l'éducation, en y consacrant un montant d'un milliard de dollars. Jamais auparavant un tel montant n'avait été accordé à l'enseignement dans notre province.

Il a aussi souligné qu'un montant de \$125 millions servira à la construction de 131 écoles secondaires polyvalentes. Il s'agit là d'un investissement à long terme, dans le sens qu'il assurera notre province d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'avenir, et à court terme, parce qu'il évitera le chômage par le nombre d'emplois que ces constructions vont offrir.

M. Martel a expliqué que le gouvernement s'occupe du recyclage des professeurs, pour répondre à l'évolution de l'éducation. Il a également précisé que l'école régionale polyvalente de Sorel servira au recyclage de la main-d'œuvre adulte.

Ligne de piquetage devant l'usine Pierre Thibault

PIERREVILLE (A.C.) — Après plusieurs rencontres entre l'exécutif de la compagnie Pierre Thibault Canada Ltée, de Pierreville, et le bureau de direction du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, la grève a été décidée par ce dernier dimanche soir, à la salle d'Odanak, à Pierreville.

En effet, quelque 150 grévistes brandissent des pancartes de toute sorte devant l'usine, demandant aux patrons des augmentations de salaires et plusieurs item similaires.

Une réunion s'est tenue dimanche soir. Plus de 100 syndiqués étaient présents, enthousiasmés de la décision qu'ils ont prise. Il appert qu'il n'y a qu'une personne qui a voté contre la grève.

De leur côté, les responsa-

bles de "Pierre Thibault Canada Ltée" ont fermé leur porte avant que la grève soit déclenchée et ont barricadé les fenêtres et toute voie d'accès dans l'établissement.

La nervosité régnait à Pierreville, dimanche soir. Les grévistes, après avoir formé leur ligne de piquetage, semblaient trouver lourde la responsabilité qui pèse sur leurs épaules.

Au cours de l'après-midi de dimanche, une contre-proposition a été faite par la partie patronale. Après étude du contrat suggère, les employés en sont venus avec une décision de grève considérant l'offre faite comme non-satisfaisante. C'est la première fois qu'un contrat collectif se négocie à la compagnie Pierre Thibault. Depuis le 5 décembre, le syndicat a rencontré les patrons une dizaine de fois et, au dire de M. Claude Durand, un responsable pour le syndicat, la grève est nécessaire pour atteindre le but fixé.

Dans combien de temps les parties en cause s'accorderont-elles? Personne n'a osé émettre son opinion là-dessus, mais on prévoit que la grève sera d'une durée assez longue.

Vendue à prix populaire partout au Canada



LA PREMIÈRE ET LA SEULE CIGARETTE LONGUEUR DE LUXE À DÉLICATE SAVEUR DE MENTHE, AU CANADA

ST MORITZ

POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ.

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75



RAQ 532F

VINS JORDAN
JORDAN WINES (QUEBEC) LTD.
MONTREAL, QUEBEC.

POUR VOTRE VUE
CONSULTEZ
R. CHATILLON,
o. o. d.
NICOLET Tél.: 293-4952

Contre la grippe, la bronchite chronique, l'ASTHME ou le rhume de cerveau, exigez **CALM-ASMINE**
Un traitement avec Calm-Asmine apporte un soulagement efficace et durable.
CALM-ASMINE Spécialité de France chez votre pharmacien
EN VENTE EN FORMAT DE 100 OU FORMAT ECONOMIQUE DE 100.

RENE DE COTRET, OSTIGUY, ST-ARNAUD, BEAUCHEMIN
Comptable agréé
MALLETTE, COTE, NORMANDIN & Cie, C.A.
Jacques René De Cotret, C.A., André St-Arnaud, C.A.,
Jean Ostiguy, C.A., Paul René De Cotret, C.A.
L. BEAUCHEMIN, C.A., associé, résident Nicolet.
78, PLACE 21 MARS NICOLET 293-5891
480, ST-JEAN DRUMMONDVILLE 478-2541
857, St-Pierre TROIS-RIVIERES 378-4831

Le Lieutenant-gouverneur décidera du sort de celui qui avait tiré sur un vicair

René Lévesque sera gardé sous surveillance médicale



LA BRIGADE AMBULANCIERE ST-JEAN de Drummondville a décerné dimanche soir, à l'issue de la compétition en secourisme tenue durant l'après-midi, une attestation de longs services (25 ans) à M. Eloi Lavigne, officier régional. Dans l'ordre, le notaire Gérard Fradet, président du corps local, M. Lavigne qui reçoit son attestation des mains du colonel Sarto Roy, surintendant régional et M. Guy Vadeboncoeur, surintendant de la brigade locale qui agissait comme maître de cérémonie.

DRUMMONDVILLE (S.B.) — René Lévesque, 26 ans, de Drummondville, sera étroitement gardé sous surveillance médicale jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur en conseil décide de son sort. Cette décision a été rendue par le juge Antoine Lacoursière, hier après-midi, à la suite d'un bref procès devant un jury composé de 12 citoyens du district judiciaire de Drummond.

Lévesque était accusé d'avoir tenté de commettre un meurtre sur la personne de l'abbé Jean-Claude Allie, le 14 janvier 1963. Le jury a rendu un verdict de non-culpabilité pour cause d'aliénation mentale après avoir délibéré à peine cinq minutes.

Le seul témoin de la couronne dans cette affaire était la victime, l'abbé Allie, qui était à l'époque vicair de la paroisse Ste-Thérèse de Drummondville et qui réside maintenant à Victoriaville. L'abbé Allie a raconté comment il avait été abordé le soir du 14 janvier 1963 dans le couloir du presbytère par l'accusé.

"Bougez pas, M. l'abbé, ou je tire", aurait dit Lévesque au vicair. Celui-ci aurait tenté de raisonner le jeune homme, mais Lévesque aurait perdu patience et déchargé sa carabine 22 en sa direction. La balle a atteint le prêtre au côté gauche, à la hauteur du coeur, mais n'a fait qu'effleurer les côtes.

Pour la défense de l'accusé, Me Jacques Biron a fait entendre le Dr Legault, médecin-psychiatre attaché à l'hôpital St-Jean de Dieu, de Montréal. Selon ce dernier, l'accusé lors de son entrée à l'hôpital en février 1963, souffrait de schizophrénie paranoïaque. Il s'agit d'une maladie dans laquelle le malade se sent persécuté et pense que tout le monde s'acharne contre lui.

Le médecin a déclaré que la maladie pouvait affecter le jugement de Lévesque de façon telle qu'il ne pouvait discerner le bien et le mal. "J'ai l'impression que son jugement était fortement faussé," a-t-il dit à la cour.

Dans son plaidoyer, Me Paul Rousseau, procureur de la couronne a admis que la preuve de la défense était parfaite. Aussi, n'a-t-il pas tenté de pousser plus en avant la sienne.

Quant au juge, dans ses recommandations aux membres du jury avant les délibérations, il n'a pas hésité à donner son opinion personnelle sur les faits. "L'accusé était dans un état mental anormal qui ne permettait pas d'être maître de ses gestes", a-t-il conclu.

Le procès de Lévesque était le premier des Assises de 1967 dans le district. Le juge Antoine Lacoursière reprendra son siège ce matin pour former un autre jury en vue du procès de Walter Lemay, accusé de négligence criminelle.



AVANT que ne débute le tournoi de ballon sur glace Moisson, vendredi soir, les organisateurs de cette compétition ont été invités à signer le grand livre de la Cité. Assis à la table, M. Claude Genest, promoteur de cette gigantesque compétition; derrière, de gauche à droite, le Dr Rosaire Millette, maire suppléant, M. Gérard Martin, organisateur local, et M. Roger Lauzon, commanditaire.

Le colonel Sarto Roy aux compétitions de l'ambulance St-Jean

"Plus de personnes à travers le pays devraient s'intéresser à notre oeuvre"

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — En dépit de la présentation d'un tournoi de ballon sur glace, présenté au Centre civique en fin de semaine, plusieurs personnes s'étaient rendues au manège militaire, dimanche après-midi, pour assister à une compétition en secourisme de l'ambulance St-Jean, compétition qui mettait

en vedette les talents des membres des différentes brigades de Drummond. Tous les participants ont déployé une habileté exemplaire dans les différentes phases à procurer les premiers soins aux blessés. L'attribution des mérites a été assez ardue, puisque ce n'est qu'en fin de soirée que les noms des gagnants ont été révélés, en présence d'invités de marque, dont le colonel Sarto Roy, de Sherbrooke, surintendant régional, M. Léo Loiselle, coordonnateur de la défense civile directeur de police Conrad Proulx et autres, accompagnés de leurs épouses.

Les juges, après de longs moments de réflexion sur les différentes étapes de l'après-midi, ont finalement opté pour la division 309, de Drummondville, dirigée par Mme Denise Vadeboncoeur, qui a conservé un pointage de 155 sur 210. Elle fut suivie de la division 158 avec 110 points, de la division 210-Célanese avec 80 points, de la division 286-St-Hyacinthe avec 78 et de la division 384-St-Hyacinthe avec 76.

Des décorations ont également été remises à quelques membres des divisions pour années de services dans leur brigade respective. L'un des récipiendaires, Maurice Raymond, de la brigade 210-Célanese, a reçu ses trois barres représentant 9 années de service dans le corps ambulancier.

se humanitaire de cette importance qui devrait retenir davantage l'attention du public.

Ce n'est pas uniquement par plaisir qu'un certain nombre de personnes se dévouent à secourir des vies et à apporter du réconfort aux personnes en détresse. Les hôpitaux demandent sans cesse l'aide de personnes qualifiées pour aider à porter secours à celles qui sont dans le besoin. Rappelez-vous, dit-il, la dernière guerre, alors que les hôpitaux étaient dans l'obligation de négliger certains blessés par suite du manque de personnes compétentes pour les secourir.

Je remercie donc du fond du coeur toutes les personnes qui veulent bien consentir à donner de leur temps pour apprendre à donner à leurs semblables les soins nécessaires en cas d'accidents, ce qui souvent, permet de sauver des vies. Continuez votre excellent travail et vous aurez la consolation de dire que vous avez fait beaucoup pour la société.



Mme Denise Vadeboncoeur

Il avait été arrêté l'an dernier

Reprise du procès de Walter Lemay ce matin

DRUMMONDVILLE (SB) — Le second procès des Assises débutera ce matin au palais de justice, mais on ne croit pas qu'il sera aussi court que le précédent. Le choix des jurés devrait être plus difficile qu'il n'est en soi, étant donné qu'il s'agit d'une reprise du procès de Walter Lemay, procès qui avait été arrêté l'an dernier à cause d'un vice de forme dans la procédure.

Hier, dans la cause de René Lévesque, aucun juré n'a été refusé tant de la part de la Couronne que de la Défense. Me Paul Rousseau agissait pour la Couronne et Me Jacques Biron pour la Défense.

Des 52 jurés assignés, trois seulement ont présenté une demande d'exemption. Deux des demandes ont été acceptées, l'une à cause d'un changement de domicile et l'autre pour raison de santé.

Il y avait deux juges qui siégeaient hier au palais de justice. Le juge Antoine Lacoursière présidait aux Assises tandis que le juge Germain Lacoursière siégeait dans la petite salle d'audience pour la continuation du procès de Roger Boissjoli.

Les prévenus Victor Morin, Jacques Deblois et Henri Goyer, sur qui pèse une accusation de vol avec effraction, ont choisi de subir leur procès devant un magistrat seul alors qu'ils ont comparu devant le juge Germain Lacoursière en matinée.

Gilbert Bouvier et Johnny Saxton, accusés de vol qualifié, ont changé d'avis en fin d'après-midi, hier, devant le juge Antoine Lacoursière. Ils ont opté pour un procès expéditif. C'est Me Paul Chassé qui avait été désigné d'office pour assurer leur défense en cour du banc de la Reine.

Pour une deuxième année consécutive, les Assises ont débuté sans la présence d'un sténographe à la cour. Après plusieurs appels téléphoniques entre Drummondville et Québec, un sténographe de Montréal s'est finalement amené vers 3 heures, dans l'après-midi. L'on a pu alors procéder dans le cas de René Lévesque, accusé de tentative de meurtre.

La cause d'Alban Robichaud, pour négligence criminelle, a été inscrite au pied du rôle. Elle a été fixée, d'ailleurs pour la forme, au 2 mai. Ce sera le dernier procès des Assises.

Me Roger Parenteau a été désigné par le "Conseil" des procureurs du district pour assurer la défense de Gilles Hébert, Michel Latulipe et Jean-Luc Lafontaine, trois des suspects de l'affaire Nichols. Ils sont accusés de vol qualifié et de complot. La cause des trois prévenus procédera en même temps, soit le 8 mai. Me Roger Garnaud agira pour la Couronne comme il l'a fait jusqu'ici.

André Dubuc écope de deux ans de prison pour vol

DRUMMONDVILLE (S.B.) — André Dubuc, de Montréal, a écopé de deux ans de prison, hier matin, après s'être reconnu coupable à une accusation de vol avec effraction aux entrepôts des Brevuages Drummond Ltée, rue St-Pierre, à Drummondville.

Dubuc a comparu devant le juge Germain Lacoursière, avec d'autres accusés qui avaient le privilège de faire un choix sur la forme de leur procès.

Le récidiviste, qui purge actuellement une peine d'un an pour un délit identique, aura un an de plus à demeurer à l'ombre, à la suite de cette sentence. Le juge Lacoursière a permis en effet que la première année de sa dernière peine soit purgée concurrentement.

Plusieurs familles sont intéressées aux échanges d'étudiants cet été

DRUMMONDVILLE (JPC) — Faisant suite à l'annonce des visites inter-groupes organisées par l'Alliance et l'Association des enseignants de la régionale St-François, en collaboration avec la direction de ces visites pour permettre à 25 adolescents de cette ville de participer à un échange avec un nombre égal de jeunes venant de l'Ontario, plusieurs familles ont déjà témoigné de leur intérêt à ce projet, et d'autres se proposent de le faire d'ici peu.

De même quand le groupe voyage sur le train pour l'aller et le retour. Si au sein d'une famille il se présente une difficulté causée par la présence du visiteur, il est facile pour les parents d'en référer au président du comité des visites de la localité.

On ne saurait accepter comme candidats à cet échange, des jeunes qui ne jouissent pas d'une bonne santé. Ceux qui sont soumis à un régime alimentaire particulier ou ceux qui souffrent de maladies de peau, ne peuvent que causer des embarras à ceux qui les reçoivent. Il en serait de même de ceux qui souffrent d'une gêne extrême ou qui ne sont pas du tout sociables. Voilà les objections les plus courantes ainsi que certaines craintes que pourraient éprouver les parents.

Le second en moins d'une semaine

Le seul dépeuse obligatoire sera le prix du transport aller-retour par train, soit un montant de \$15, qui représente un passage et un dixième au lieu de deux passages. Il est entendu que les jeunes visiteurs n'ont pas à payer de pension à la famille qui les reçoit. Quand il y a rencontres de groupes, ils ne doivent pas non plus déboursier d'argent, mais il est bon toutefois qu'ils aient un peu d'argent de poche pour pourvoir à leurs besoins urgents. Le fait pour les parents de recevoir dans leur foyer un visiteur de même âge et de même condition que leur enfant, ne doit pas entraîner de dépenses extraordinaires, ni pour les repas, ni pour les sorties en famille.

Certains parents s'inquiètent du point de vue religieux. Disons tout d'abord que les enfants qui participent à l'échange, et leurs familles, sont choisis avec beaucoup de soin, en sorte que les parents ne doivent avoir aucun doute sur la valeur morale de la famille qui recevra leur enfant. Les enfants sont conduits à la messe chaque dimanche et on leur facilitera l'abstinence du vendredi. Ce qui compte surtout, c'est que les parents se sentent moralement responsables du comportement du visiteur tant que dure la visite.

Les parents qui éprouvent quelque difficulté à contrôler les sorties de leurs enfants, se demanderont si la présence d'un étranger ne compliquera pas leur problème. Il est entendu que le visiteur doit se soumettre, et de bon gré, à la discipline de la famille qui le reçoit, et pour l'heure des repas ou du coucher, et pour les sorties. Quand le groupe se réunit pour une visite industrielle ou un pique-nique, il est toujours accompagné de plusieurs adultes responsables. Il en est

Les Aigles ambitionnent décrocher non pas la triple couronne mais quatre emblèmes

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Dans le monde du turf, la triple couronne résume les honneurs suprêmes. Au domaine du hockey, la triple couronne n'est qu'une étape vers la

quatrième qui est la coupe Allan. Les Aigles de Drummondville, qui en ont déjà deux à leur palmarès, et ils ont l'intention d'aller en chercher un autre prochainement en battant les As de Kingston.

Les deux trophées que les Aigles se sont mérités jusqu'ici sont: le trophée Fauffe-Groandin, emblème du vainqueur des éliminatoires de la ligue Drouin Senior et le trophée Howard Steward, pour le championnat de la QAHA senior. Ce dernier trophée a été décerné une première fois à la fin de la saison 1923-24. Le donateur est mort en mars de l'année suivante.

G. B. Bolton Memorial

M. Léger Landry, 80 ans, est le Roi de l'Erable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Comme preuve, M. Léger Landry souligne les succès remportés aux expositions précédentes par des propriétaires d'erablières de St-Sylvestre. La qualité de la sève sucrée qu'on y "récolte" au printemps est remarquable, précise le Roi de l'Erable 1967.

Entreprise familiale

Situées à un demi mille du village de St-Sylvestre, la ferme et l'erablière de M. Léger Landry constituent une véritable entreprise familiale. Le Roi de l'Erable est admirablement secondé par trois de ses fils et d'autres viennent prêter main forte à l'occasion, pour "le temps des sucres". Mme Landry, qui a toujours été une précieuse collaboratrice, ajoute que Réal, qui est prêtre se fait un plaisir de "ramasser" lui aussi.

En 1968, l'Association du hockey amateur aux Maritimes a donné ce trophée comme emblème de la suprématie du hockey Senior dans l'est du pays. Il a été présenté à une équipe du Québec par le défunt G.B. Bolton.

C'est cette coupe que les Aigles ambitionnent de décrocher prochainement. On sait qu'il en viendront aux prises avec les As à compter de mercredi à Kingston.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, un citoyen de cette ville a été trouvé sans vie. Cette fois, M. Léo-Paul Lamothe, 46 ans a été trouvé dans son automobile stationnée dans le rang du bord de l'eau à St-Joachim de Courval, comté Yamaska, à quelque 10 milles de Drummondville.

Le défunt était marié et père de sept enfants. L'on s'interroge sur la cause de son décès, du fait qu'il ait été trouvé à environ un mille et demi du village de St-Joachim, en dehors des limites de Drummondville.



"Ma femme est un vrai Gordon Bleu."

Le député Gardner est d'opinion qu'il aidera à l'expansion de la ville d'Arthabaska

Le pont de la rue Girouard sera construit cet été



(Photo Yvon Tardif)

LES TIGRES de Victoriaville, de la ligue de hockey Senior Provinciale, organisaient samedi soir une soirée intime pour tous les joueurs de l'équipe, qui s'est tenue à la sucrerie Charest, à St-Paul de Chester. A cette occasion, on en a profité pour remettre différents trophées à trois joueurs des Tigres, qui ont été choisis sur l'équipe d'étoiles de la ligue

Senior Provinciale. M. Roger Lauzon, a distribué ces trophées à Bertrand Lepage, choisi comme défenseur de la seconde équipe d'étoiles, John Mentis, ailier gauche de la première équipe, et Jean-Pierre Malette, centre de la deuxième équipe. De gauche à droite, MM. Lepage, Mentis, Lauzon et Malette.

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le pont de la rue Girouard à Arthabaska, sera construit au cours de l'été. C'est ce qu'annonçait hier, le député provincial du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner. Le député provincial du comté a ajouté que cette annonce venait en effet d'être confirmée par le ministre des Travaux publics, l'honorable Armand Russell.

M. Gardner a déclaré que la construction de ce pont aurait dû débuter l'automne dernier mais qu'à cause du refus de la ville d'Arthabaska d'accepter les plans tels que conçus, le projet fut retardé.

Le projet a été modifié et le gouvernement ira en soumission des crédits du ministère seront votés. Le projet devra toutefois retourner devant le conseil de la trésorerie en raison des importantes modifications qu'on y a apportées.

Le député Gardner est d'opinion que ce pont aidera énormément à l'expansion de la ville d'Arthabaska.

Allocations familiales

Dans un geste spectaculaire,

qui marque, selon le ministre des Finances M. Paul Dozois, la première étape d'un réaménagement fiscal destiné à améliorer le niveau de vie des familles nombreuses et des contribuables à revenus modestes, le gouvernement vient de décider d'établir un régime québécois d'allocations familiales, qui versera annuellement plus de \$88 millions à 800.000 familles.

Le député provincial du comté d'Arthabaska a tenu à apporter les précisions suivantes, en rapport avec cette nouvelle mesure adoptée par son gouvernement.

Il explique donc qu'abolissant l'exemption de \$300 par enfant, qui profite surtout aux contribuables ayant de gros revenus, le gouvernement du Québec le remplace par un système d'allocations à taux progressifs, qui favorise essentiellement les familles nombreuses et les contribuables à revenus modestes.

Ce régime, selon M. Gardner toujours, comporte le mérite essentiel de tenir compte de l'accroissement des charges

familiales, selon le nombre d'enfants et d'établir une échelle progressive de prestations correspondantes.

Les allocations familiales du Québec viennent s'ajouter aux allocations servies par Ottawa et seront calculées selon le barème ci-après: Premier enfant: \$30 par année. Deuxième enfant: \$35 par année. Troisième enfant, \$40 par année. Quatrième enfant: \$50 par année. Cinquième enfant \$60 par année. Sixième enfant et tous les suivants: \$70 par année.

Une allocation supplémentaire de \$10 par année sera versée pour les enfants de 12 ans et plus et de moins de 16 ans.

C'est ainsi qu'une famille de sept enfants recevra: \$355 (plus \$10 si l'enfant a entre 12 et 16 ans) soit \$177,50 tous les six mois.

Précédent au Canada

Le gouvernement du Québec,

continue M. Gardner, établit ainsi un précédent au Canada, tant par l'instauration de ce régime d'allocations familiales québécoises, que par le système équitabile dont il s'inspire.

Les nouvelles allocations québécoises toucheront tous les enfants de la naissance à 16 ans, soit 2.000.000 d'enfants. Sur les 800.000 familles du Québec ayant au moins un enfant, 100.000 ne paient aucun impôt et retireront tous les avantages des allocations du Québec.

Pres de 650.000 familles, soit au total 90 pour cent des familles, seront avantagées par le nouveau système. Les autres, soit environ 10 pour cent des familles, les plus fortunées, recevront moins des allocations qu'elles perdent par l'abolition de l'exemption de \$300, mais la différence est minime.

D'une façon générale, selon les calculs effectués au ministère des Finances, tout contribuable marié, s'il a un ou deux

enfants et gagne moins de \$8.000 par année, sera avantagé. Avec trois enfants, il sera avantagé s'il gagne moins de \$10.000.

Premier avril 1967.

Les allocations familiales commenceront à courir du 1er avril 1967. Un premier paiement pour les allocations d'avril et de mai sera fait le premier juillet, un second de 1er décembre et par la suite à tous les six mois.

Les exemptions de \$300 par enfant admissible aux allocations familiales seront supprimées à partir du premier juillet seulement, alors que les allocations familiales commenceront à partir du 1er avril.

Nouvelles du conseil en page 20

Même si aucun contrat n'a encore été signé

Les Tigres seront sans doute pilotés par Lou Poliquin, la saison prochaine

SAINT-PAUL (Y.T.) — Il ne fait plus aucun doute que les Tigres de Victoriaville seront encore pilotés la saison prochaine par le vétéran Lou Poliquin. En effet, rien n'est officiel, aucun contrat n'est signé, mais il ressort que d'après les allocutions prononcées samedi soir dernier au party intime en l'honneur des joueurs des Tigres, celui qui a énormément contribué à sortir les Tigres de

la cave du classement reviendrait à la barre du club de la Ville-Reine des Bois-Francis. "Je suis convaincu que nous ferons beaucoup mieux l'an prochain, si tout le monde se donne la main comme ce fut le cas cette saison, de dire M. Poliquin. A notre première saison, nous avons pris connaissance de la hauteur des valeurs du circuit O'Donnell, et à notre deuxième saison, nous

avons terminé troisième, tout en n'étant pas très loin de la deuxième position."

Le meneur des Tigres en a aussi profité pour remercier tous les joueurs de leur combativité, et de l'esprit d'équipe qu'ils ont démontré tout le long de la saison. Il a également loué en de forts éloges M. Paul-Emile Michel, le gérant-directeur des Tigres de Victoriaville. "Grâce à M. Michel, a-t-il dit, la population de Victoriaville a un club de hockey de bon calibre".

Rémises de trophées

Lors de cette soirée intime tenue à la sucrerie Charest de St-Paul-de-Chester, on a aussi remis trois trophées à des joueurs des Tigres qui se sont signalés au cours de la saison. C'est ainsi que John Mentis, choisi comme ailier gauche sur la première équipe d'étoiles de la ligue senior, Jean-Pierre Malette, centre sur la deuxième équipe, et Bertrand Lepage, défenseur sur la deuxième équipe, se sont vu remettre chacun un trophée des mains de M. Roger Lauzon, agent Molson pour la région des Bois-Francis. Ce dernier a rendu hommage aux porte-couleurs des Tigres pour avoir offert du jeu excitant jusqu'à la fin de la saison.

Par ailleurs, l'excellent publiciste des Tigres, M. Gilbert Foucaud, a signalé le grand rôle qu'avait joué M. Lou Poliquin dans le maintien de la ligue senior. "Grâce à lui, a-t-il dit, les Tigres ont su résister et se maintenir durant toute la saison; si les Tigres avaient démissionné du circuit O'Donnell, c'en eût été fini du hockey senior au Québec."

Presque tous les joueurs des Tigres étaient présents à cette soirée intime, sauf deux qui ont été empêchés de venir à cause de leur travail. Nous avons pu observer que la cordialité et la bonne humeur sont à leur meilleur entre les joueurs des hommes de Lou Poliquin.

De Ste-Monique de Nicolet

La firme Lactantia Ltée achète la Crèmerie Hébert

VICTORIANVILLE (R.L.) — Il y a quelques mois, l'importante firme Lactantia Limitée de Victoriaville se portait acquéreur de l'entreprise "Les Produits Aston Inc" de St-Léonard d'Aston.

Il y a quelques jours, Lactantia Limitée continuait à prendre de l'expansion en devenant propriétaire de la Crèmerie Hébert de Ste-Monique de Nicolet.

C'est le président de Lactantia Limitée, M. François Bourgeois, qui nous apprenait hier cette nouvelle, au cours d'une entrevue. Le président général de Lactantia Limitée a spécifié que la Crèmerie Hébert de Ste-Monique de Nicolet appartenait à M. Charles-Edouard Hébert.

La production de la crèmerie nouvellement acquise par Lactantia Limitée atteint un volume de 15 millions de livres de lait par année.

M. François Bourgeois nous a déclaré que la crèmerie Hébert de Ste-Monique continuerait à fonctionner à Ste-Monique, comme poste de réception et d'entreposage.

Ministère de l'Agriculture

Nous expliquant les raisons qui ont conduit ce deuxième achat, M. Bourgeois nous a déclaré: "Dans le but de répondre aux désirs légitimes du ministère de l'Agriculture et de transformer avec plus d'économie, plus de qualité et plus de diversité les produits laitiers de la région, Lactantia Limitée a fusionné deux importantes usines de transformation laitière depuis décembre dernier, soit l'usine de St-Léonard et l'usine de Ste-Monique. Il y a tout lieu de croire que grâce à ces fusions et aux économies substantielles réalisées par un volume de lait accru, les producteurs de lait industriels de la région seraient mieux rémunérés pour leur produit cette année qu'en aucun temps dans le passé."

Collaboration des producteurs. Le président de Lactantia Limitée s'est par ailleurs dit très enchanté de la collaboration qu'il a reçue à date des pro-

ducteurs laitiers et a signalé que l'ère des fusions n'était pas terminée pour Lactantia Limitée. "Nous croyons fermement que l'impossible doit être tenté pour augmenter sensiblement le revenu de notre classe agricole, qui par le passé, a dû se contenter des miettes dans l'économie de notre société".

"S'il est vrai que dans les villes, tout va bien quand la construction va bien, il est également vrai de dire dans les régions rurales tout va bien quand l'agriculture va bien. Lactantia Limitée désire ardemment contribuer à cette prospérité" de terminer M. François Bourgeois.



(Photo LeRo)

LA SAISON de curling tire à sa fin. Ces derniers jours avaient lieu au club Laurier la finale du bonspiel Bon Accord & Camping Jas Larivière. Dans l'épreuve principale finale l'équipe du capitaine Gaston Perreault s'est avérée championne tandis que dans la classe consolation, l'équipe du capitaine Jean-Marc

Cimon fut déclarée gagnante. Sur la photo, de gauche à droite, M. Claude Lauzière, président du club de curling Laurier félicitant M. Gaston Perreault et M. Jean-Marc Cimon recevant les félicitations de l'organisateur des bonspiels, M. Clément Houle.

Référendum à Princeville

Des propriétaires ne veulent pas du parc municipal

PRINCEVILLE (R.L.) — C'est jeudi de cette semaine, entre 9:00 du matin et 7:00 le soir, que les électeurs propriétaires de la ville de Princeville auront à se prononcer sur une question de référendum, pour l'achat par la ville du terrain de l'hôtel des Erables. Les autorités municipales de la ville de Princeville auraient l'intention d'acheter le terrain en question pour y aménager un parc municipal.

Protestataire

Un électeur-propriétaire de Princeville, qui il y a quelques semaines, à la suite de l'assemblée des électeurs-propriétaires décrétant la tenue du référendum, était venu nous rencontrer pour signaler certaines irrégularités qui se seraient produites à l'assemblée, est revenu nous rencontrer pour cette fois nous déclarer que les électeurs contribuables de Princeville n'étaient pas en faveur d'un parc municipal.

Les raisons

Voici les raisons que donne ce Princevillien pour affirmer que les électeurs contribuables de Princeville ne sont pas en faveur d'un parc municipal.

"Premièrement, parce que dans un avenir très rapproché, nous aurons à nous prononcer sur un emprunt très considérable pour l'amélioration et l'agrandissement de l'usine de l'épuration des eaux usées.

"Deuxièmement, parce que nous avons un très beau site, au centre de la ville, sur le terrain de la vieille école, située au coin des rues Mgr Poirier et St-Jacques-Ouest. Ce terrain a de beaux arbres des deux côtés et il suffirait d'en planter quelques-uns au centre du terrain pour le transformer en très beau parc municipal qui ne coûterait pas très cher aux contribuables, car dans le moment c'est la ville qui l'entretient.

"Troisièmement parce que les autorités de la ville veulent réparer et aménager une partie de l'hôtel des Erables pour une salle de danse pour les jeunes. Dans le moment, la salle de l'école Ste-Marie, comme centre des loisirs. Il faut remarquer que cette école nous coûte très cher et ce n'est pas le temps de s'organiser pour en payer davantage.

"Quatrièmement parce que la CML a un très grand terrain, situé entre la rue Leclerc et la rue Demers. Ce terrain est employé à la moitié de sa superficie, et pourrait servir à

l'installation de services publics dans l'intérêt du public.

"Cinquièmement parce que le terrain de l'hôtel des Erables, que les autorités de la ville veulent acheter, en empruntant, coûterait environ \$1.705 en intérêt par année et priverait la ville d'un revenu d'environ \$600 en taxes. Il faut aussi ajouter l'entretien de ce terrain et bâtisse, un policier pour la surveillance de cette salle de danse ce qui nécessiterait l'engagement d'un autre policier car on semble dire actuellement que les policiers ont trop d'ouvrage et qu'ils ne peuvent fournir à la tâche.

"Sixièmement, parce qu'un homme d'affaires de la région a l'intention d'acheter ce terrain pour y construire un immeuble de 20 logements. Cette bâtisse rapporterait à la ville un montant d'environ \$1.600 de taxe foncière par année, sans compter la taxe d'eau, la taxe des locataires, etc. De plus, cette construction fournirait des logements aux employés de l'extérieur qui travaillent présentement dans les industries de Princeville.



(Photo LeRo)

SUIVANT l'exemple de beaucoup d'autres artistes, Michelle Richard a décidé de se lancer dans les affaires, probablement pour assurer un peu la tranquillité de ses vieux jours. En effet, la populaire chanteuse a allié son nom à une collection de chapeaux. Elle fait donc d'une pierre deux coups lorsqu'elle visite diffé-

rents centres de la belle province. Vendredi dernier, Michelle Richard était de passage à Victoriaville. Elle y a même passé la majeure partie de la journée. Elle a reçu la visite de centaines de jeunes idoles qui lui ont demandé un autographe.



en veux-tu? en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait à la décoration. Les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver les peintres, les marchands de papier-tecture, de meubles et de fournitures qu'il vous faut. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement... que ce soit pour une décoration intérieure complète ou simplement pour des clous décoratifs tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

**cet annuaire
comme cette ville
a de tout!**



Au défilé de modes de la Maison de Clairette

Créations pleines de fraîcheur

par Huguette VERTEY

C'est dans son élégant salon meublé et décoré de style provincial français que la Maison de Clairette présen-

tait, hier soir, son défilé de modes saisonnier.

Sous l'éclat scintillant des lustres de cristal, les invitées, mises en atmosphère par un bon petit rose bien

frappé, ont pu admirer la collection pleine de fraîcheur que de gracieux mannequins offraient à notre convoitise.

Le défilé, détails et signature "Clairette", s'est ouvert sur une présentation "Expo 67" avec un très joli ensemble, robe et manteau en grosse toile importée de Suisse, quadrillée marine rouge et blanc. Le manteau droit très simple dont l'intérieur réside dans le col entonnoir blanc gansé de rouge et de marine accompagne une robe, genre jupe, à plastron blanc. Beaucoup d'importations dans les magnifiques tissus: des toiles Bianchini, des jersey Racine, les plus beaux du monde ont servi à la confection de plusieurs petites robes à l'allure sportive. Cette gentille robe droite à rayures horizontales aux tons de gris, blanc et orange vif, dont le tissu seul donne la note excitante car elle est toute simple, avec son col roulé et ses petites manches. Clairette a quand même penché du côté "partique" malgré les trésors d'imagination que contiennent ses créations. La collection Boutique est très intéressante: on y trouve tout le raffinement haute couture et ses prix modiques trouvent une explication dans le fait qu'on répète le modèle. Les robes petit soir avaient la vedette: parfois candides, parfois affranchies, en mousseline vaporisée ou froufroulante, es-

étaient simplement ravissantes. Des tailleurs-pantalons, des ensembles sport comme ce pantalon de plage mauve, ouvert très haut sur le devant de la jambe avec une marinier aux tons très excitants, vert absinthe, jaune, rose, etc. Pour la plage, également, de gentilles petites robes en "ratine" servant de cache-maillots dont les coloris sont leur véritable triomphe. Au domaine de la mariée court vêtue, la petite mariée du printemps était bien dans la note avec sa robe découvrant le genou que réchauffe un manteau en podélaïne, à ligne empire soulignée par une ceinture en cuir argent. Pour compléter cet ensemble, bas de dentelle blancs, souliers argentés. Les traditionnelles mariées en long complétaient ce défilé, accompagnées de la mère de la mariée, très chic avec un ensemble, en crêpe bleu azur, robe et unique à dentelle rebrodée sur organza.

Mme Clairette Leclerc a tenu à souligner la magnifique travail d'équipe de son personnel. Les coiffures étaient l'oeuvre du coiffeur Jules qui en plus avait contribué à la décoration des arrangements floraux. Le magasin de Chaussures Gossein fournissait les souliers aux mannequins et Mme Pierrette Fournier remplissait le rôle de commentatrice.



M. et Mme Lucien-F. Sergerie (Angele St-Louis) de Ste-Ursule, font part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Pascal-Eric. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard St-Louis, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Maurice Powers (Rachel Perreault) de Trois-Rivières, annoncent la naissance, à l'hôpital Ste-Marie, d'un fils baptisé Joseph-Laurent-Philip. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Carlier, oncle et tante de l'enfant. La mère portait son enfant aux fonts baptismaux.

M. et Mme Marcel Bergeron (Louise Planter) de St-Paulin sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Sylvain-Stève. Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Bergeron, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme André Vallières (Hélène Dupuis) de St-Alexis-des-Monts, annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie-Nathalie-Agathe. Parrain et marraine, Doris et Noella Vallières, oncle et tante de l'enfant.

La mini en vedette plus que jamais

HOLLYWOOD (PA) —La 39e remise annuelle des prix de l'Académie américaine du cinéma, qui s'est déroulée à l'auditorium de Santa Monica, aurait pu être désignée comme la soirée des dames, car celles-ci ont pratiquement volé la vedette.

Dans l'assistance, on pouvait voir une multitude de mini-juupes, robes à décolleté plongeant, garnitures de gumes, ensembles pyjamas.

Julie Christie, qui avait été couronnée la meilleure comédienne l'an dernier, et Inger Stevens, vedette de la télévision, semblaient vouloir se faire concurrence à savoir qui porterait la plus mini des jupes. Miss Stevens a triomphé avec une robe blanche à la grecque, s'arrêtant à dix pouces au-dessus du genou.

Apparemment, ces élégantes en robes écourtées ne se préoccupaient guère à l'idée que le thermomètre à l'extérieur marquait 45 degrés en cette nuit pluvieuse.

L'ensemble vestimentaire le plus audacieux moula la silhouette de Raquel Welch, une cover-girl fort bien tournée.

Ida Kaminska, l'actrice polonaise qui était candidate pour un prix d'interprétation, a fait une éblouissante apparition dans une splendide robe du soir, offrant une image très différente de son personnage de la marchande dans le film, "The Shop On Main Street".

Parmi les autres femmes remarquables dans l'auditoire, se trouvaient des candidates aux prix "Oscar", Lynn et Vanessa Regrave, ainsi que Anouk Aimée, Audrey Hepburn et Shelly Winters.



(Photo Roland Lemire)

LOUYSE a retiré son manteau en podélaïne blanc pour nous faire admirer une jolie robe confectionnée en riche guipure importée de Calais. Le bas de la robe est en même tissu que le manteau et une boucle en strass retient le mouvement horizontal de la robe. Des appliques de guipure artistiquement enlacées à la coiffure retiennent le voile court.



(Photo Roland Lemire)

L'ENSEMBLE que porte Johanne est confectionné en toile sportive Bianchini, rouge et blanc. La petite robe dont le corsage comporte un empiècement genre "bavoir" sur une jupe à plis permanents est accompagnée d'un manteau semi-ajusté à simple boutonnage, avec petit col tailleur. C'est un ensemble bien pratique que beaucoup de voyageuses voudront posséder dans leurs déplacements.

Profitez de notre REDUCTION de fin de saison.

Faites remodeler votre manteau, et nous l'entreposerons pour l'été. Le tout payable à l'automne.

- VENTE
- ECHANGE
- REMODELAGE

Vous pouvez aussi faire votre achat pour l'automne et profiter de notre plan MISE DE COTE.

Salon Judith

Mme Arthur Lacerte
FOURRURES

6454, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES-QUEST

TEL. 374-3771

COMMENÇANT DEMAIN (MERCREDI) MATIN à 9 HRES

GRANDE VENTE

A LA MAISON MAURICE CROTEAU

MAGASIN DÉPARTEMENTAL POUR TOUTE LA FAMILLE

1461, LAVIOLETTE

T.-R.

TEL. 374-6444

Nous avons besoin d'espace pour le nouveau département de tissus à la verge qui ouvrira bientôt.



POUR DAMES
PANTALONS - BERMUDAS
GO-GO ET AUTRES
GILETS SANS MANCHE
JAQUETTES - PYJAMAS
"DUSTERS"

EN **\$198**
SPECIAL

BAS de NYLON 3 POUR \$1.00

PARFAITS

PANTIES et BIKINIS

EXTENSIBLES, COULEURS VARIÉES

VALEUR \$1.49

POUR

88c

COUPE-VENT pour GARÇONS

8 A 16 ANS

\$2.69

A COMPTER DE

LOT DE GILETS

GARÇONS et FILLETES

58c

CHOIX DE PANTALONS

EXTENSIBLES POUR ENFANTS

49c

GILETS ET VESTES

POUR BEBES EN SPECIAL A

98c

COSTUMES DE BAIN

2 à 6x ans - 7 à 14 ans

A COMPTER DE **98c**



CHEMISES pour HOMMES

MANCHES LONGUES

SPECIAL

\$1.48

Autres beaux spéciaux dans nos autres lignes.

Vaste assortiment de **CHAUSSURES**

POUR DAMES, MODELES RECENTS, CUIR, SUEDE, PAILLE, ETC.

A COMPTER DE :

\$298

Notre magasin déborde de marchandises réduites à des prix INCROYABLES!

Profitez-en!





LE COUPE 67 Karmann-Ghia de Volkswagen n'a pratiquement pas changé d'apparence depuis son lancement en 1955, mais la ressemblance entre le premier et le dernier modèle s'arrête là. Sous son élégante carrosserie finie main, la Karmann-Ghia bénéficie de toutes les améliorations apportées à la VW classi-

que au cours des années... et de quelques autres. Cette année, sa suspension arrière a été modifiée pour assurer une conduite plus douce, son moteur est plus puissant et ses performances sur route sont bien supérieures. Elle a été munie également d'un nouveau système électrique de 12 volts.

La popularité des voitures Volkswagen ne se dément pas

Volkswagen déclare que son modèle classique 1967 a l'air différent de celui de l'année dernière et qu'il lui a été apporté plus de modifications majeures que jamais.

Un grand nombre d'entre elles, comme d'ailleurs l'une des modifications extérieures, sont d'inspiration nord-américaine. Karl L. Barths, Directeur Général de Volkswagen Canada Ltd., a expliqué que pour la nouvelle conduite intérieure VW offre, du point de vue des performances, du confort et de la commodité en général, de nouvelles caractéristiques importantes réclamées par les Canadiens. Il a ajouté que le modèle classique que nous vendons ici, cette année, est différent de celui fabriqué pour les autres pays. Les ailes avant ont été légèrement modifiées pour permettre d'y installer de nouveaux phares.

Néanmoins, la plupart des modifications majeures apportées, cette année à la VW classique ne sont pas aussi évidentes, parce qu'elles ne concernent pas la carrosserie.

Sur tous les modèles VW 67, par exemple, le système de freins est maintenant double avec deux maîtres cylindres. Si, pour une raison ou pour une autre, le système de freins sur les roues avant ou sur les roues arrière ne fonctionnait pas, l'autre permettrait à lui seul d'arrêter la voiture en toute sécurité.

Un système électrique de 12 volts existe maintenant sur tous les modèles de VW et remplace le système de 6 volts précédent, ce qui permet un meilleur éclairage et un dé-

marrage plus rapide, par temps froid. Une nouvelle dynamo, qui commence à charger la batterie dès que le moteur est en marche, assure une charge continue, même en cas de démarrages et d'arrêts continus.

Parmi les autres caractéristiques de sécurité et de commodités, qui font partie de l'équipement standard sur la VW classique canadienne 1967, on peut noter: Les ceintures de sécurité rétractables et ajustables sur les sièges avant et les ferrures d'ancrage à l'arrière. Les deux feux de recul. Les essuie-glace à deux vitesses qui améliorent la visibilité dans les pires conditions. Les poignées intérieures des portières encastrées. Les nouvelles serrures de sécurité des portières avec bouton-poussoir sur les cadres des glaces. La batterie aisément accessible et qui ne peut pas se renverser. Les boutons en caoutchouc moulé pour toutes les commandes du tableau de bord et les manivelles des glaces.

Au premier abord, on ne voit que quelques changements sur la VW classique. Ils se remarquent d'ailleurs encore moins sur les autres modèles VW pour 1967, la Fastback à cinq passagers et la station-wagon 1600, la conduite intérieure Karmann-Ghia sportive et basse, la station-bus VW et la camionnette en forme de boîte. Il faut y regarder de très près!

Les ailes avant de la VW classique ont été légèrement modifiées pour permettre d'y monter de nouveaux phares. Les verres de protection qui,

sur les anciens modèles, recouvraient les phares scellés encastrés, ont été éliminés et les phares eux-mêmes ont été placés plus en avant sur les ailes pour améliorer l'éclairage.

Les feux de stationnement, qui étaient situés dans le renforcement des phares, ont été incorporés aux clignotants de signalisation pour améliorer la visibilité d'une façon générale.

L'une des caractéristiques du modèle 1967 vu de l'arrière est la nouvelle forme du capot du compartiment du moteur, avec un nouvel éclairage pour la plaque d'immatriculation. Il y a maintenant plus d'espace entre l'extrémité intérieure du capot et le pare-chocs arrière, ce qui permet d'accéder au moteur sans difficulté.

Un moteur supercaréné, plus puissant avec une cylindrée de 91.10 po3 (1493 cm³) a remplacé le moteur de la VW classique de l'année dernière qui n'avait qu'une cylindrée de 78.42 po3 (1285 cm³).

Par la suite de l'augmentation de la cylindrée, le nombre de chevaux au frein a passé de 50 en 1966 à 53 en 1967, ce qui améliore considérablement les performances de la VW de 6 p.c. Ce qui donne une augmentation de 14 p.c. du couple maximum (SAE) du moteur et d'un nouveau rapport de démultiplication finale; ils permettent des reprises plus nerveuses sur terrain plat et de meilleures performances en aussi souvent qu'auparavant.

Le rapport du train arrière a été revu, d'autre part. Le moteur tournant moins vite aux quatre vitesses assure une

économie d'essence et s'use moins vite.

La vitesse maximum a été augmentée en 1967, elle est passée de 50 en troisième l'année dernière, à 56 cette année, et de 75 en quatrième l'année dernière à 78 en 1967.

À côté de ces nouvelles performances, la VW 1967 offre une conduite plus douce et plus confortable que par le passé. Ce résultat a été obtenu en élargissant la voie arrière de 2 pouces, en mettant des barres de torsion plus souples à l'arrière et en installant un stabilisateur de devers sur le train arrière pour un amortissement progressif. Cette barre de torsion supplémentaire entre en jeu lorsque la voiture est très chargée ou qu'elle est conduite sur des terrains accidentés.

Lorsqu'elles ne sont pas utilisées, les ceintures de sécurité des sièges avant s'enroulent dans des dispositifs rotatifs fixés sur les montants des portières. Ils peuvent être poussés à la verticale pour permettre libre accès à la banquette arrière. Les ceintures se dérou-

lent instantanément, s'ajustent automatiquement au tour de la taille de l'usager et se fixent à une ferrure en acier ancrée entre les deux sièges-baquets.

Extérieurement, il n'y a pratiquement aucune différence entre les modèles de l'année dernière et ceux de cette année. La seule modification visible est l'addition des feux de recul, qui étaient optionnels l'année dernière. Mais la Fastback est munie maintenant d'un stabilisateur de devers sur le train arrière, semblable à celui qui avait été installé originellement sur le station-wagon et qui a été ajouté cette année sur la VW classique. Combiné avec des barres de torsion plus résilientes à l'arrière, il permet une conduite plus douce, quel que soit le chargement.

Comme sur la VW classique, les ceintures de sécurité des sièges avant sont rétractables sur les Fastback, les station-wagons 1600 et les Karmann-Ghia à deux places. Les VW à cinq passagers sont équipées de ferrures d'ancrage, pour des ceintures de sécurité à l'arrière.

Le Garage FORTIN EST TOUJOURS LE SEUL ET UNIQUE DEPOSITAIRE VOLKSWAGEN pour Shawinigan.

QUI DIT MIEUX !

\$5.80

pour faire le voyage de Montréal à Old Orchard, pas surprenant que la volks soit si populaire.



VOLKSWAGEN (custom) Pour aussi peu que :

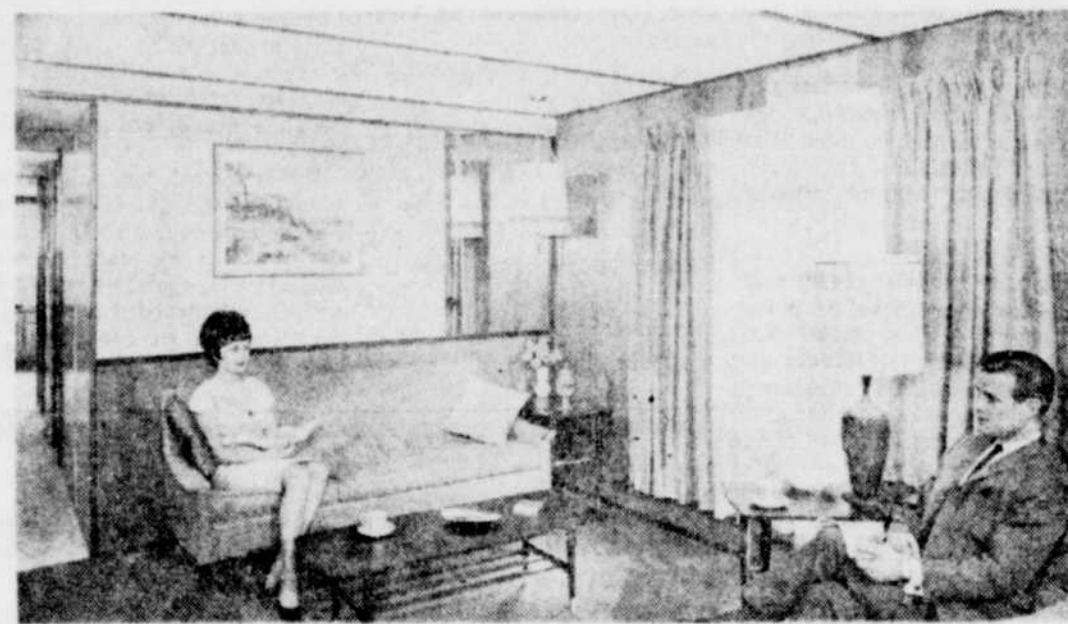
\$1,800⁰⁰

GARAGE FORTIN INC.

1186, rue de la Station

Shawinigan

537-7251



DEPUIS quelques années, les nouvelles maisons mobiles et les roulottes connaissent une vogue sans précédent. Mais c'est surtout durant la saison estivale que les automobilistes en croisent fréquemment sur les routes de la Belle Province. On ne le dirait pas, mais le chic intérieur que l'on peut apprécier sur la photo ci-dessus a été photographié dans une maison mobile. Comme on peut voir, il ne manque rien au confort.

SANS OBLIGATION

de votre part... Venez nous voir pour une



INSPECTION DE VOS PNEUS

PNEU à partir de: \$444

12 mois de garantie.

2 PNEUS 1ère qualité \$2980

Servez-vous de notre plan de crédit à \$5.00 par mois.



Le Service du Pneu Inc.

30, PLAZA FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE

378-2856-66



J. Real Piché, prop.

A l'entrée du COLISEE

VISITEZ NOS

ROULOTTES AU SPORTORAMA

du 17 au 24 avril

"Corsair 67"

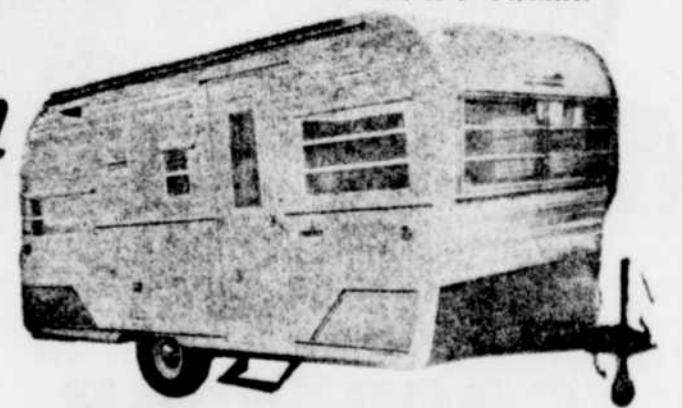


Golden Falcon

de GLENDALE

- Porte moustiquière.
- Décoration intérieure au choix de couleurs.
- Plancher en vinyle d'une seule pièce.
- Isolation en fibre de verre murs, plafond et double plancher.

Toute les commodités intérieures d'une maison bien fini et moderne. Evier, chambre de bain, armoires, cuisinière, tables, sièges, etc. Eclairage électrique ou au gaz. Grandes fenêtres, et bonne ventilation.



- Disponibles dans les longueurs de 14' - 16' - 17' - 18' - 20' - 22'
- Cuisine airfoam
 - Draperies
 - Large miroir
 - Ventilateur au plafond approuvés
 - Plancher en vinyle
 - Isolation en fibre de verre
 - Pare-chocs
 - Tirroirs avec berrure
 - Evier en acier inoxydable
 - Plomberie, filage et installation au gaz approuvés
 - Toit en aluminium d'un morceau
 - Signaux de direction
 - Murs de 2" d'épaisseur

Venez donc essayer une "VRAIE VOITURE" de luxe



RAMBLER

- ★ AMBASSADOR
- ★ REBEL
- ★ AMERICAN

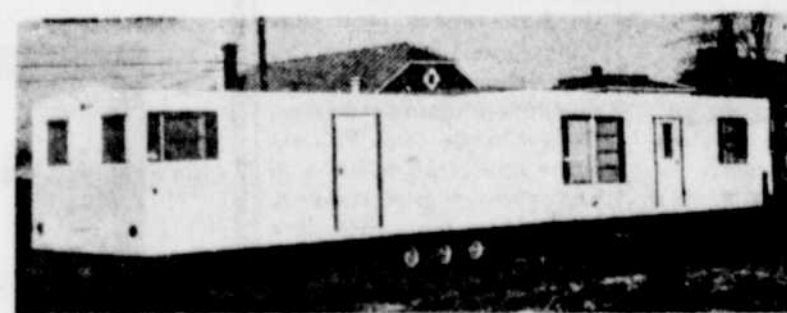
- TRAITEMENT ANTI-ROUILLE PAR IMMERSION
- CONSTRUCTION MONO-COQUE PERFECTIONNEE
- FREINS A DOUBLE SECURITE
- SYSTEME D'ECHAPPEMENT A REVETEMENT DE CERAMIQUE
- FINI ENAMEL ACRYLIQUE LUSTRE

LAROCHELLE AUTOMOBILE

380, rue THIBEAU CAP-DE-LA-MADELEINE

TEL. 375-7111

LES MAISONS MOBILES DE "GENERAL"



Une maison mobile solide, à bon prix, disponible en trois grandeurs. Parfaite harmonisation de couleurs intérieures. Plafond lavable. Dessus de tables en plastique laminé. Raccord d'électricité et de service d'eau. Plus une infinité d'autres commodités. Le tout soigneusement agencé pour un maximum de confort.

LE PLUS IMPORTANT CENTRE DE ROULOTTES DE LA RIVE SUD - DE LA RIVE NORD

CHAMPIGNON MAISONS MOBILES ENR.

VENTE ET SERVICE DE ROULOTTES ET MAISONS MOBILES

C. P. 964

PORT ST-FRANCOIS, NICOLET, P.Q.

TEL. 293-5950



NOUVEAU DISPOSITIF de sécurité pour les pneus — La barre d'usure, bande de caoutchouc solide qui croise la semelle du pneu, devient visible lorsque l'usure de la semelle atteint à 2/32ième de pouce de la toile. Grâce à ce nouveau dispositif que l'on retrouve moulé à même la plupart des nouveaux pneus, l'automobiliste

canadien sera maintenant en mesure de déterminer d'un seul coup d'oeil si la semelle du pneu en est au point de danger imminent. Le Conseil canadien de la sécurité routière demande à tous les automobilistes d'avoir l'oeil à la barre d'usure. "Lorsqu'elle se montre, dit-il, remplacez le pneu."

Sous les auspices du Conseil Canadien de la sécurité routière

Grande campagne de sécurité du pneu

Une campagne nationale destinée à souligner l'importance du bon gonflement des pneus d'automobile doit se mener sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité

routière à partir du 15 mars. L'Association canadienne du Caoutchouc et ses sociétés adhérentes fourniront leur apport à la campagne par une subvention de \$25,000 au Conseil et une promotion et une publicité parallèles.

Peu d'automobilistes se rendent compte combien des pneus bien entretenus peuvent assurer leur sécurité et leur valoir un roulement agréable. Le bon gonflement joue un rôle important dans la sécurité et le roulement confortable".

Même si les défaillances de pneu ne figurent pas beaucoup au tableau des accidents au Canada, la grande cause des défaillances est le mauvais entretien. Voilà pourquoi la campagne fournira les renseignements qui permettront aux conducteurs de pleinement saisir l'importance qu'il y a à garder ses pneus bien gonflés et à surveiller la barre d'usure.

La meilleure table de vitesse: le bon sens

Il n'est pas nécessaire d'avoir sur les yeux une table de vitesse pour savoir à quelle vitesse vous avez droit d'avancer dans telle ou telle région: le simple bon sens vous le dira. La règle élémentaire c'est de n'aller jamais à une vitesse plus grande que celle vous permettant d'arrêter votre véhicule avant de frapper un obstacle, vous dit "Prudentia". Pour cette raison, modérez en approchant des courbes ou des pentes; modérez si vous voyez des enfants qui jouent au loin, devant vous. Modérez et vous vivrez.

La campagne, a dit M. Philip J. Farmer, directeur administratif du Conseil, s'impose parce que la plupart des automobilistes s'occupent trop peu de leurs pneus qui sont souverainement importants. "Le pneu, a dit M. Farmer est la partie du véhicule qui est constamment à l'oeuvre; c'est la seule qui soit en contact avec la chaussée. Aucune voiture ne peut aller sans pneus. Pourtant, les automobilistes en savent trop peu au sujet de leurs pneus, surtout de la nécessité absolue du bon gonflement. Nous entendons appeler leur attention sur cet élément essentiel de la sécurité routière".

Quand quelque chose ne tourne pas rond!

Chaque automobiliste conduit plus ou moins par équilibre selon le Conseil canadien de la sécurité routière. L'automobiliste moyen ne sent quand sa voiture ne fonctionne pas comme d'habitude. C'est un facteur qui fait que le conducteur ivre ou un peu troublé par l'alcool est dangereux; il perd la faculté de sentir comment va sa voiture quand il la conduit.

me la colonne de direction, mais le pneu qui roule mal se fera sentir. En l'occurrence, le conducteur devrait voir immédiatement ce qui ne va pas ou, mieux encore, arrêter à la première station-service ou au premier garage et faire examiner ses pneus.

l'usure s'accroît, ce qui vaut à l'automobiliste moins de milles et plus de frais par mille.

Seul l'Association canadienne du Caoutchouc, la semelle des pneus gonflés à point en fonction de la charge dure plus longtemps. Aux petites vitesses, la durée en est prolongée et le pneu roulera plus longtemps. Aux grandes vitesses,

Le Conseil et l'Association recommandent instamment de garder les pneus gonflés à point, et cela pour des raisons de sécurité et d'économie. Les pneus dureront plus longtemps si l'on évite le "plongeon" ou "l'embardeur" au freinage. Les pneus usés glissent facilement. Le seul remède, c'est d'acheter des pneus neufs. Il faut connaître les exigences de ses pneus et en prendre grand soin.

M. J. S. Munro, de Peterborough, président de l'Association canadienne du Caoutchouc a déclaré: "C'est au pneu que commence la sécurité car des pneus mal entretenus peuvent être dangereux. L'Association et le Conseil veulent que chaque automobiliste sache à quoi sert le pneu et comment bien l'entretenir. Les pneus ont fait bien du chemin depuis leur invention en 1888.

Les rues à sens unique diminuent les accidents

"Les rues à sens unique offrent plusieurs caractéristiques propres à diminuer le nombre des accidents, en plus d'accélérer la circulation des véhicules et de faciliter le passage des piétons qui n'ont alors à surveiller la circulation que dans une direction", prétend le Club

Automobile Québec dans un récent communiqué d'information.

Quatre des principaux avantages que des rues à sens unique apportent sont les suivants: d'abord, elles réduisent le nombre de sources de conflit

aux intersections. En second lieu, l'absence de circulation en sens opposé élimine virtuellement les risques de collisions frontales et les érafllements entre deux voitures se croisant de trop près. Troisièmement, les véhicules qui s'apprêtent à tourner peuvent être dépassés, ce qui diminue la possibilité de collisions par l'arrière. Quatrièmement, et c'est peut-être là le facteur le plus important, les feux de circulation peuvent être synchronisés de façon progressive, ce qui réduit le nombre d'arrêts et tient les véhicules en groupes ordonnés, avec des intervalles bien définis entre les groupes permettant aux piétons et aux véhicules circulant transversalement de traverser la rue.

Le Club Automobile cite ensuite l'exemple d'expériences similaires tentées avec succès dans certaines villes américaines. Ainsi, dans Manhattan, à New York, et à Baltimore, l'on a réussi à l'aide de ces rues à sens unique à réduire tangiblement le nombre des accidents de piétons. A Portland, où les rues dans tout le district des affaires furent converties en sens unique, les accidents diminuèrent de 45 pour cent malgré une augmentation de 8 pour cent du trafic.

Pour votre **MISE AU POINT** du printemps VOYEZ **JACQUES QUESSY** Spécialiste en

- SYSTEME ELECTRIQUE
- CARBURATEUR
- SERVICE DE FREINS

JACQUES QUESSY

374, St-Georges Trois-Rivières Tél.: 378-5772

Voitures usagées

- PARFAITEMENT RECONDITIONNEES POUR ROULER DES MILLES ET DES MILLES EN TOUTE SECURITE

VOICI QUELQUES MODELES ACTUELLEMENT DISPONIBLES A DES **BAS PRIX SURPRENANTS**

CHEVROLET '66 BEL AIR sedan, 4 portes, V-8 automatique, \$2,495.	CHRYSLER '64 Strato 300 sedan, 4 portes, équipée au complet, \$1,995.
PONTIAC '66 Laurentian sedan, 4 portes, 6 cylindres automatique, \$2,395.	CHEVROLET '63 sedan, radio, 4 cylindres, automatique, \$1,295.
CHEVROLET '66 PICK UP 1/2 tonne, V-8, Cab de luxe, \$1,995.	MERCURY '65 Comet sedan, 4 portes, V-8, automatique, radio, \$1,695.

ROBERT AUTOMOBILE ENR.
800, RUE THIBEAU TEL. 378-2797
CAP-DE-LA-MADELEINE

HIGH SPEED SAFETY '99' for Centennial

CONSTRUITS POUR UNE VITESSE QUE VOUS NE FEREZ JAMAIS.

Canadian Tire annonce avec fierté l'arrivée d'un lot de pneus SUPER-ELASTIC d'une performance extraordinaire. Les pneus du Centenaire SAFETY 99 "High Speed". Il est fabriqué par une compagnie qui fait sa renommée dans les domaines des pneus de courses. Mais ceux-ci sont surtout faits pour la grande route au lieu de terrain de course.

SANS CHAMBRE - BLANC

dimensions	prix
6.00/13	33.40
6.50/13	35.68
7.00/13	36.82
6.95/14 (6.50/14)	36.66
7.35/14 (7.00/14)	37.80
7.75/14 (7.50/14)	39.82
8.25/14 (8.00/14)	43.32
8.55/14 (8.50/14)	46.96
5.60/15 (6.00/15)	35.60
7.75/15 (6.70/15)	40.16
8.15/15 (7.10/15)	43.32
8.45/15 (7.60/15)	46.96

INSTALLATION GRATUITE **EPARGNEZ** BALANCEMENT DES ROUES ET NOUVELLE SORTE DE VALVE les deux pour \$100

Vente à 1/2

Un 2e PNEU pour un sou quand vous achetez le premier au prix régulier!

C'est très cela... 2 pneus, du Centenaire pour le prix d'un seul, plus un sou. Vous ne devriez pas manquer cette aubaine... "C'est un vrai vol..."

COMMANDEZ TOT... le stock est limité. Votre magasin Canadian Tire vous les fournira et vous les installera quand vous le voudrez.

CETTE VENTE PREND FIN LE PREMIER JUILLET

COUPONS BONI pour COMPTANT ou termes.

CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE

OUVERT LES **MERCREDIS APRES-MIDI** 109, LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES 375-1675 777, 4e RUE SHAWINIGAN 636-6641